

Le 9 mars 2016

Objet : Demande d'accès n° 2015-10-46 – Lettre réponse

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès concernant toute plainte formulée contre la porcherie qui a été exploitée par la Société coopérative agricole des Appalaches sur le rang 4, à Sainte-Sophie-d'Halifax, ainsi que tout document d'analyse et de suivi relié à ces plaintes.

Les documents visés par votre demande sont accessibles. Il s'agit de :

1. Rapport de visite du 18 mars 1998, 2 pages;
2. Avis de correction du 24 mars 1988, 2 pages;
3. Rapport d'inspection du 17 juillet 2007, 8 pages;
4. Compte rendu d'appel du 14 mai 2007, 1 page;
5. Accident technologique du 14 mai 2007, 1 page;
6. Rapport de conversation téléphonique du 6 juillet 2007, 1 page.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Karine Duchesne, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel karine.duchesne@mddelcc.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (8)

RAPPORT DE VISITE

ENDROIT: 550 Rang 4
Sté Sophie de Magentic

DATE DE LA VISITE: 88-03-18

OBJET: Plainte - déversement de fumier

DOSSIER NO:

PERMIS NO:

PERSONNE(S) RENCONTREE(S): M. Conrad Marcoux, prof. porcs

88-03-18

M Marcoux affirme loger 23-24 porcs engraissement dans le bâtiment. La fosse aurait dimensions 23-24

M Marcoux est propriétaire des bâtiments et responsable de l'élevage, mais le bâtiment est loué et les porcs appartiennent à la Société Coopérative Agricole des Appalaches, responsables sont 53-54

Jours de ma visite j'ai constaté que la fosse est pleine a ras bord. M Marcoux m'assure qu'il n'y a eut aucun déversement ou débordement a date, et croit que l'épandage se fera avant un débordement.

J'ai remarqué a environ 150 m de la fosse un jaillissement d'eau du sol qui s'écoule dans un cours d'eau voisin. Il n'y a pas d'odeurs caractéristiques de purin dans cet eau, mais il y a une forte poussée d'algues dans cette source, peut-être dû a une alimentation anormale de engrais probablement du purin. Fosse fissurée? ou écoulement précédent?

J'ai informé M. Marcoux qu'il est interdit de déverser directement ou indirectement du fumier dans un cours d'eau, et de voir a contenir son fumier.

88-03-24 | Ici Communiqué avec la S.C.A
des Appalaches 365-4811 au 156 rue Brunier
Jannerville GOS/PO - 53-54

Je l'informe de la situation. Il me conseille
de leur envoyer une copie de l'avis à l'attention
de 53-54

D'après les cartes le cours d'eau
se jette dans la rivière Bulstrode près du pont
de Chester Nord.

88-04-06 M. Marcoux absent

Écoulement de purin de la fosse à fermier
par fissures. Le purin s'écoule dans une fosse
creusée à cette fin, et se rend dans un cours
d'eau voisin.

Écoulement très évident et purin
jusqu'au cours d'eau, bien que ce purin
se dilue dans un étang d'eau provenant
de jaillissement souterrain à environ 150 m
de la fosse, il est transporté avec cet eau
dans le cours d'eau voisin.

88-04-06 Tel 53-54 S.C.A des Appalaches - Voir à
vidange et épandage. Cause - engorgement trop poussé au cours d'hiver.

88-04-07 - Tel. à M. Marcoux

Je l'avis de l'état constaté de cette fosse et
de la nécessité de la réparer ou de en construire
une neuve, le tout sous surveillance profession-
nelle. M. Marcoux m'affirme que la fissure
s'est fait au cours de l'hiver passé...

Nouvel avis de correction

88-04-21 Fosse vide à Spi du Nord

Aucun écoulement sauf drainage contigu
qui transporte purin embelli de la fosse



RECOMMANDE

Victoriaville, le 24 mars 1988.

Monsieur Conrad Marcoux,
550, rang 4,
Sainte-Sophie,
Comté Mégantic, (Québec)
GOP 110

OBJET: Ecoulement et débordement de
fumier sur le lot 1105 du rang
4, Sainte-Sophie, comté de Mé-
gantic.

Monsieur,

A la suite de l'inspection effectuée par Richard Julien,
fonctionnaire dûment autorisé par le Ministère de l'Environne-
ment, en date du 18 mars 1988, nous devons vous informer que
vous contrevenez à la Loi sur la qualité de l'environnement (L.
R.Q. 1977, chap. Q-2) ou un des règlements adoptés en vertu de
cette dernière loi.

Plus précisément, il vous est reproché de contrevenir
aux articles de la Loi et du règlement suivant:

- articles 20 et 22 de la Loi.
- articles 4, 31, 33 et 40 du règlement sur la prévention
de la pollution des eaux par les établissements de pro-
duction animale (copies incluses).

En conséquence, nous vous demandons de procéder IMMEDIATEMENT aux
corrections suivantes:

- Cesser tout écoulement ou débordement de fumier ou d'eau
contaminée directement ou indirectement dans l'environne-
ment.
- Fournir au Ministère de l'Environnement, les superficies
d'épandage disponibles pour votre établissement de pro-
duction animale, soit celles qui vous appartiennent ou
qui vous sont consenties par un tiers (modèles d'enten-
te inclus).
- Fournir au Ministère de l'Environnement, un bilan de
production et d'entreposage des fumiers préparé par un
spécialiste agricole.

- Avant d'entreprendre toute modification au bâtiment ou au lieu d'entreposage des fumiers, vous devez vous munir d'un certificat d'autorisation du Ministère de l'Environnement.

A défaut de vous conformer à cet avis, nous tenons à vous mentionner que votre dossier sera transmis à notre Service du Contentieux qui prendra les dispositions nécessaires pour appliquer la Loi.

Nous comptons sur votre coopération et nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



ORIGINAL SIGNÉ PAR

RJ/tld

Richard Julien
Inspecteur en environnement

p.j.: modèles d'entente d'épandage
articles

c.c. Dossier
S.C.A. des Appalaches
53-54



RAPPORT D'INSPECTION

1^{er} novembre 2002

N° gestion doc. : 7710 - 17 - 01 - 06053 - 50	N° lieu : 90433665
	N° intervention : 300380148

Date d'inspection : 07/05/18	Heure : 13:05
Inspecteur : Bernard Leclerc	

1. IDENTIFICATION DE L'EXPLOITANT

NOM DE L'EXPLOITATION AGRICOLE (individu, société ou groupement, personne morale, etc.)

Société coopérative agricole des Appalaches

ADRESSE POSTALE

N° et rue : 156 rue Grenier	Municipalité : Laurierville	
Code postal : G0S 1P0	N° de téléphone : (819) 389-2166	N° de télécopieur : ()
Courriel :	Téléavertisseur :	Tél. Cellulaire :

2. LOCALISATION DU LIEU D'ÉLEVAGE

2.1 Adresse civique (si différente)

N° et rue : 478 4 ^e rang	
Municipalité : Sainte-Sophie-d'Halifax	N° de téléphone : ()

2.2 Localisation cadastrale du lieu d'élevage

Lot : 1160 Rang 4
Cadastre : Canton de Halifax
Municipalité : Sainte-Sophie-d'Halifax
MRC : de l'Érable
Coordonnées géographiques : 19 292153 5109940 (NAD 83, UTM)

3. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

But : Vérifier les allégations de la plainte.

	Nom / fonction	Téléphone
Personne rencontrée :	53-54	(819) 389-2166 poste 53-54
	_____	()
	_____	()

Lors de cette inspection, j'ai visité quatre lieux, soit le lieu d'élevage appartenant à la société coopérative agricole des Appalaches, les berges du cours d'eau Beaudoin près du pont du 3^e rang, les berges en aval près d'une traverse à gué sur le lot 1107 ainsi que les berges en aval près du pont du 2^e rang.

Au lieu d'élevage appartenant à la société coopérative agricole des Appalaches, situé au 478, 4^e rang, j'ai pu observer les faits suivants :

- Il n'y a pas de traces de vidange récente des deux ouvrages d'entreposage.
- Le niveau de lisier de ces ouvrages est assez haut, à environ 40cm du bord.
- L'eau se trouvant dans les regards d'échantillonnage est limpide et n'a pas d'odeur particulière.
- L'ouvrage d'entreposage situé le plus près de la route montre des traces de réparations faites selon les règles de l'art.

Je me suis entretenu avec 53-54
53-54 qui m'a fait les déclarations suivantes :

- Ce lieu d'élevage était vide depuis 23-24
- Il abrite maintenant 23-24 porcelets qui sont arrivés le 23-24

Sur les berges du cours d'eau Beaudoin, près du pont du 3^e rang, j'ai pu observer les faits suivants :

- L'eau est limpide et n'a pas d'odeur particulière.
- On peut voir des reflets verts là où l'eau est profonde

Je me suis entretenu avec 53-54
53-54 qui m'a fait les déclarations suivantes :

- Il n'a rien remarqué d'anormal avec l'eau de la rivière.
- Il m'informe que s'il y avait un problème avec les ouvrages d'entreposage de la porcherie, il pourrait le déceler rapidement 53-54
53-54

Sur les berges du cours d'eau Beaudoin, près du passage à gué entre le 2^e et 3^e rang, j'ai pu observer les faits suivants :

- L'eau est limpide et n'a pas d'odeur particulière.
- On peut voir des reflets verts là où l'eau est profonde

Je me suis entretenu avec 53-54
53-54, qui m'a fait les déclarations suivantes :

- Il n'a rien remarqué d'anormal avec l'eau de la rivière.
- Selon lui, si l'eau a pu devenir brune, c'est suite à la crue subite des eaux survenue récemment après une forte pluie qui aurait emporté des sédiments.

Sur les berges du cours d'eau Beaudoin, près du pont du 2^e rang, j'ai pu observer les faits suivants :

- L'eau est limpide et n'a pas d'odeur particulière.
- On peut voir des reflets verts là où l'eau est profonde

4. CONCLUSION

Je n'ai pas décelé de problème particulier avec la coloration ou l'eau de la rivière dans ce secteur.

L'infraction suivante a pu être observée au lieu d'élevage appartenant à la société coopérative agricole des Appalaches :

1. Absence de repère pour indiquer la sortie du drain.

5. RECOMMANDATIONS

L'INFRACTION A ÉTÉ SIGNIFIÉE VERBALEMENT LE 17 JUILLET 2007 (MESSAGE LAISSÉ À 53-54
53-54 JE RECOMMANDE LE CLASSEMENT DE CE DOSSIER.

RÉDIGÉ PAR : Bernard Leclerc
(nom)

Bernard Leclerc
(signature)

07 / 1 / 07 / 1 / 17
a m j

VÉRIFIÉ PAR : _____
(nom)

[Signature]
(signature)

07 / 07 / 17
a m j

Commentaires du vérificateur : _____

Développement durable,
Environnement
et Parcs

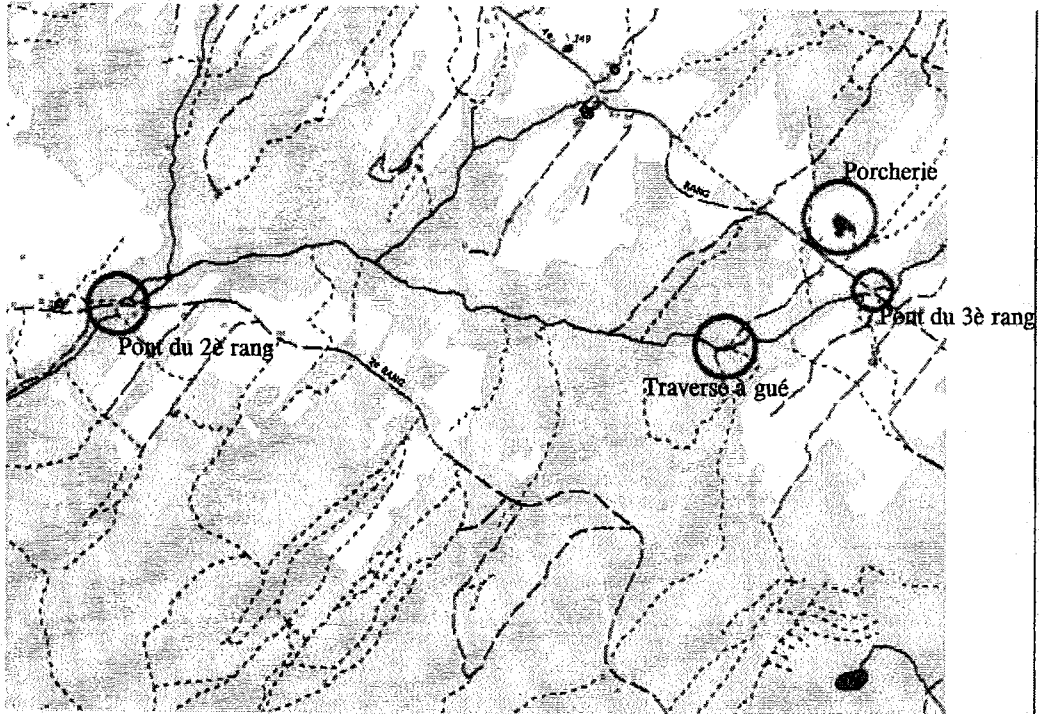
Québec



CARTE DU LIEU

Nom de l'exploitant : Société coopérative agricole des Appalaches

LIEU N° 90433665



RÉALISÉ PAR : Bernard Leclerc
(nom)

Bernard Leclerc
(signature)

07 / 05 / 22

CARTE DU LIEU D'ÉLEVAGE DE LA SOCIÉTÉ
COOPÉRATIVE AGRICOLE DES APPALACHES

Nom de l'exploitant : Société coopérative agricole des Appalaches

LIEU N° 90433665



RÉALISÉ PAR : Bernard Leclerc
(nom)

Bernard Leclerc
(signature)

07 / 06 / 20

PHOTOS

Secteur : Agricole	Photographié par : Bernard Leclerc
NOM : Société coopérative des Appalaches	N° Réf. : 7710 - 17 - 02 - 06053 - 50
LOT : 106	MUNICIPALITÉ : Saint-Sophie-d'Halifax

PHOTO # : 1
DATE : 07/05/18

NOTE : Niveau de l'ouvrage d'entreposage

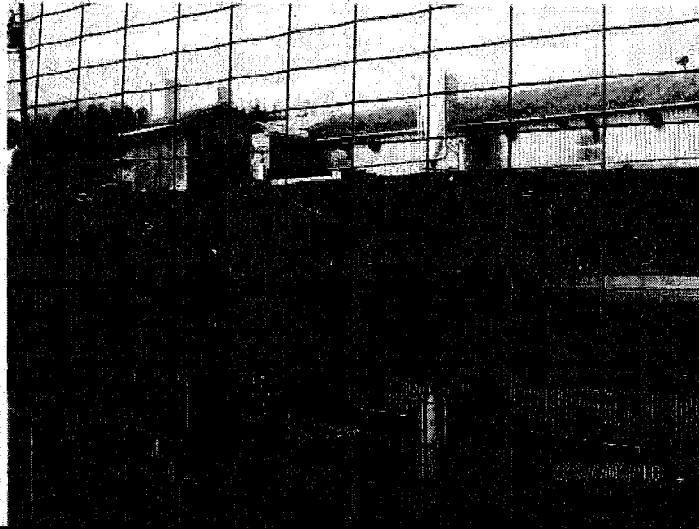


PHOTO # : 2
DATE : 07/05/18

NOTE :
Regard d'échantillonnage et sortie de drain.

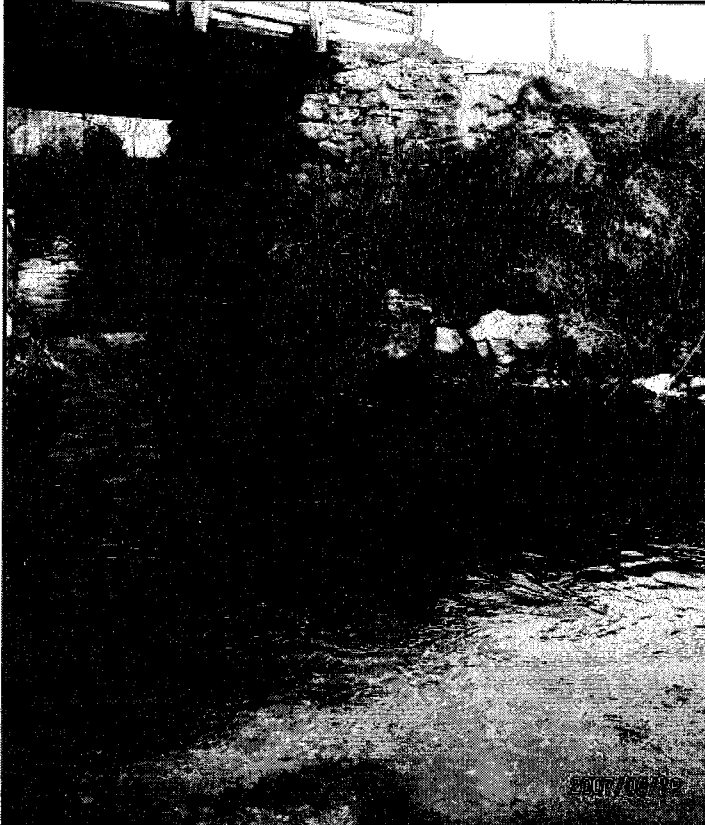
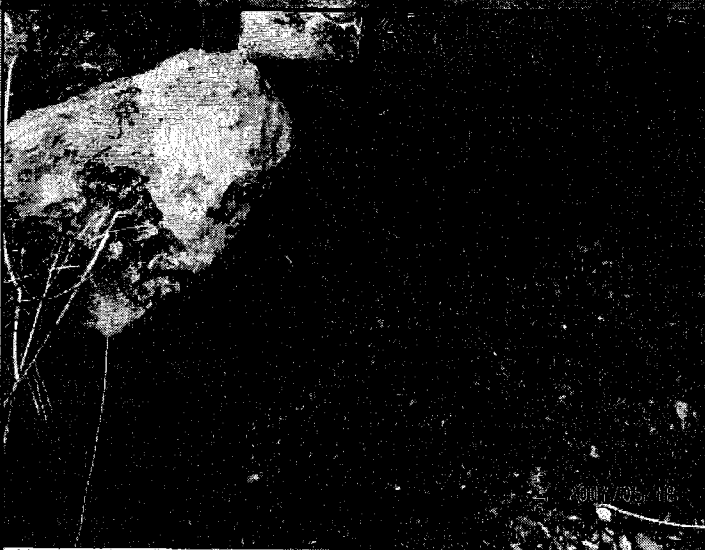


PHOTO # : 3
DATE : 07/05/18

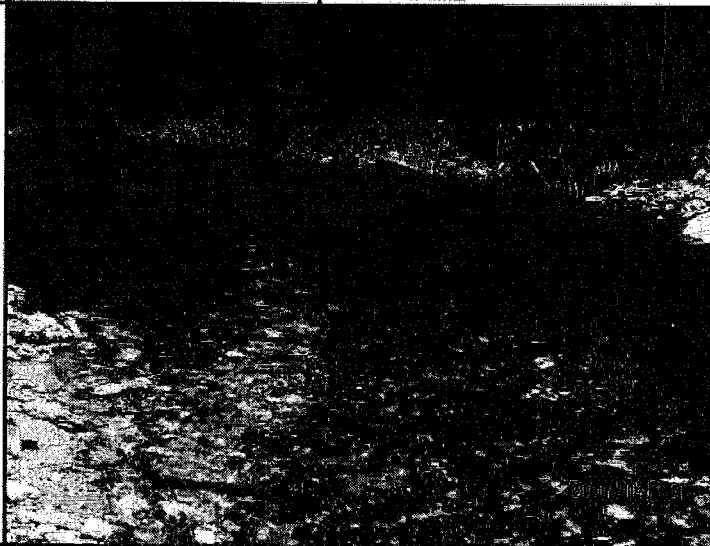

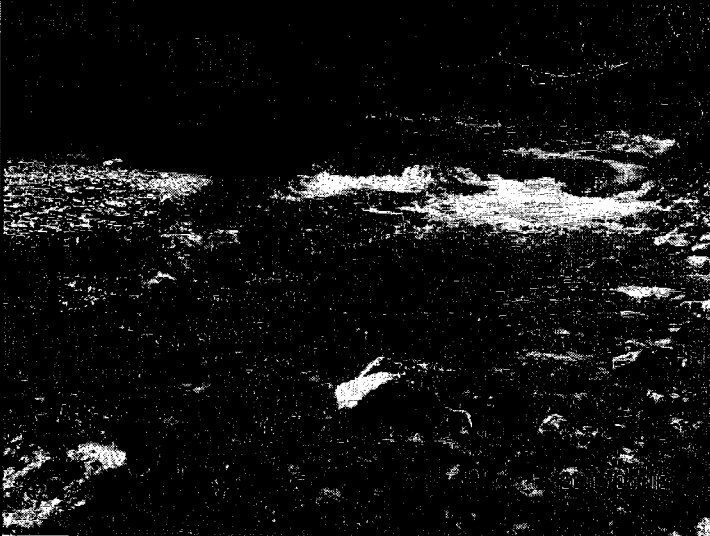
NOTE :
Eau limpide à la sortie du drain.



PHOTOS

Secteur : Agricole	Photographié par : Bernard Leclerc
NOM : Société coopérative agricole des Appalaches	N° Réf. : 7710 - 17 - 02 - 0605350 - 50
LOT : 106	MUNICIPALITÉ : Sainte-Sophie d'Halifax
<p>PHOTO # : 4 DATE : 07/05/18 NOTE : <u>Eau sous le pont du 3^e rang.</u></p>	
<p>PHOTO # : 5 DATE : 07/05/18 NOTE : <u>Vue rapprochée de l'eau près du pont du 3^e rang.</u></p>	

PHOTOS

Secteur : Agricole	Photographié par : Bernard Leclerc
NOM : Société coopérative des Appalaches	N° Réf. : 7710 - 17 - 02 - 06053 - 50
LOT : 106	MUNICIPALITÉ : Sainte-Sophie-d'Halifax
PHOTO # : 6 DATE : 07/05/18 NOTE : <u>Eau près de la traverse à gué.</u>	
PHOTO # : 7 DATE : 07/05/18 NOTE : <u>Idem.</u>	
PHOTO # : 8 DATE : 07/05/18 NOTE : <u>Eau près du pont du 2è rang.</u>	

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement
et des Parcs

Québec

COMPTÉ RENDU D'APPEL

A.R. 17-2007 0514 -0509()

ALERTE		
Reçue par : <u>SOS</u>	Heure que le service téléphonique vous a appelé : ___ h ___ min	
Date <u>2007-05-14</u>	Heure que vous avez rappelé le service téléphonique : ___ h ___ min	
MESSAGE DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE		
Nom : <u>53-54</u>	Fonction : _____	
Organisme : _____	Adresse : _____	
No téléphone : <u>53-54</u>	Ville : <u>Victo</u>	
Message : <u>peut être réparé seulement</u>		53-54
TYPE D'ÉVÉNEMENT		
Aérien <input type="checkbox"/>	Bris d'équipement <input type="checkbox"/>	Carcasse <input type="checkbox"/> Déversement illégal <input checked="" type="checkbox"/>
Ferroviaire <input type="checkbox"/>	Glissement de terrain <input type="checkbox"/>	Incendie <input type="checkbox"/> Inondation embâcle <input type="checkbox"/>
Inondation eau claire <input type="checkbox"/>	Inondation Frasil <input type="checkbox"/>	Manutention <input type="checkbox"/> Maritime <input type="checkbox"/>
Pluie diluvienne <input type="checkbox"/>	Réservoir <input type="checkbox"/>	Routier <input type="checkbox"/> Tornade <input type="checkbox"/>
Travaux illégaux <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>	
Explication : <u>Rivière polluée par le purin</u>		
Nom de la ville : <u>Chesterville</u>	No de la ville : <u>39030</u>	
TRAITEMENT DE L'ÉVÉNEMENT		
Heure que le plaignant vous a appelé :	Début : <u>19 h 54 min</u>	Fin : <u>19 h 59 min</u>
Explications additionnelles : <u>Rivière Bulstrode, à la hauteur du 4^e Rang Haut - des algues, odeur de purin, eau brune, etc. postérieure à cet endroit. Avant cet endroit, l'eau est très claire</u>		
TRANSFERT (O/N) <u>0</u> Immédiat : _____ Différé : <u>X</u> Date : <u>07-05-15</u>		
No de région : <u>17</u>	Heure que vous avez appelé : ___ h ___ min	
Nom de la personne : <u>Lejean Lapointe</u>	Heure du retour d'appel : ___ h ___ min	
Transféré à (service ou code) : <u>URG</u>		
Commentaires _____		
TRAITEMENT TERMINÉ À : <u>20 h 20 min</u> Période de traitement : Ini. : _____ Ext. : <u>X</u> Comb. : _____		
Signature : <u>Genevieve Pelletier</u>		Date : <u>2007-05-14</u>

Direction régionale de la Capitale Nationale
Urgence Environnement Québec
365, 56^e Rue Ouest
Charlesbourg (Québec) G1H 7M7

Téléphone : 24HRES : 1-866-894-5454
Télécopieur : (418) 848-1214
Internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca>



Ce papier contient un minimum de 20 % de fibres recyclées de postconsommation



ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

N°. Référence: 7110-17-01-39030-01

No d'intervention SAGIR: _____

Date de l'événement: 14 mai 2007 Heure: _____ Nb de photos: 0

Organisme impliqué: Indéterminé Tél: _____

Adresse: _____ Poste: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Endroit de l'événement: Rivière Bulstrode

Ville événement: Chesterville

Produit en cause: Purin État du produit US/G: _____

CLASSE	U.N.:	Quantité: Approx	Imp.:	L	Aspects humains
	C.A.S.:	Sans Dév.:	Dév.:	L	
			Réc.:	L	

Sans objet: Nb: _____

Évacués: Nb: _____

Blessés: Nb: _____

Traités imm.: Nb: _____

Hospitalisés: Nb: _____

Décédés: Nb: _____

SECTEUR: Rural Autre/Mixte: _____

IMPACT: Air Cours d'eau Infrastructure d'Intérieur
 Infrastructure Souterraine Infrastructure de Surface Milieu Naturel Aucun

TYPE D'ÉVÉNEMENT: Autres

Sommaire (causes de l'événement): La rivière Bulstrode à la hauteur du 4e Rang, il y a présence d'algues et des odeurs de purin. L'eau est brune. Il y aurait une porcherie à cet endroit. Avant cet endroit l'eau est claire. On peut rejoindre le plaignant seulement à partir de 53-54

Signalé par: 53-54 Origine M.E.

Organisme: Plaignant Appel reçu à: 19:54

Tél.: 53-54 Date: 14 mai 2007 Fin de la conversation: _____

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX

Sortie Date: _____

Urgence-Environnement: _____ Rendu sur les lieux à: _____

Organisme impliqué: _____ Quitte les lieux à: _____

Responsables municipaux: _____ Temps total: _____ min

Autres: _____ Nb de sorties: 0

Catégorie: 1

Demande d'exécution de travaux

Émissions 115.1

Fonds d'urgence Coût: _____

Pér. de traitement: Diff.

Transféré à (serv. ou code): AGR Zone (M.T.M): _____ X: _____ Y: _____

Sommaire (Interventions): Référé plainte à l'agricole pour inspection.

Signature: Réjean Lapointe

Date: 15 mai 2007



RAPPORT DE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

Gestion documentaire : 7710-17-02-06053-50	Date : 07/07/06
Interlocuteur : Nom : 53-54 Titre : Plaignant	Compagnie ou affiliation ☎ : 53-54
Sujet de la conversation téléphonique : Rétroinformation au plaignant.	
Résumé de la conversation : Je décris les résultats de mon inspection à 53-54 qui se dit très étonné que je n'aie rien remarqué d'inhabituel vu la rapidité avec laquelle la plainte a été traitée (le jour même). 53-54 me remercie pour notre intervention et nous assure qu'il surveillera ce secteur à l'avenir; il pourra ainsi nous avertir à nouveau si la situation venait à se reproduire.	
Conclusion et actions à venir : Classer au dossier. Inscription au système SAGO.	
Rédigé par : Bernard Leclerc	